



Forger l'avenir par l'éducation au Rwanda

N°de projet 164.7041

Budget 2020 Fr. 176'500.-

EDUCATION Fr. 94'100.--

CPAJ Fr. 82'400.-

Situation

Au Rwanda, la question de la formation – scolaire et professionnelle – est cruciale. Le pays compte plus de 50% de jeunes âgés de moins de 18 ans. L'Etat a établi une relation de confiance avec l'Eglise presbytérienne au Rwanda (EPR), notre partenaire, dans la mesure où ses préoccupations s'avèrent être les siennes. Les responsables du programme « Education » de l'EPR sont consultés par la commission du Sénat.

Présentation du projet

Depuis 2017, le programme Education de l'EPR a développé une nouvelle approche concernant la formation des enseignant-e-s. Celle-ci repose notamment sur une stratégie de formation en situation au sein des établissements favorisant les échanges d'expériences entre enseignant-e-s. Les formateur-trice-s, professeur-e-s à la Faculté des Sciences de l'éducation de Butare (PIASS) assurent un coaching. Des communautés de pratiques se développent et alimentent la recherche-action conduite par le centre de recherche de PIASS (Protestant Institute of Arts and Social Sciences) et l'EPR ([vidéo](#)).

Les synergies au sein de l'EPR se développent et favorisent la réussite des projets tant au niveau des établissements scolaires que de l'intégration des enfants du CPAJ (Centre presbytérien d'amour des jeunes) dans leurs familles. Dans ce dernier cas de figure, les presbytéries et les paroisses jouent un rôle important. Le CPAJ accueille des jeunes n'ayant pas pu aller à l'école et ceux ayant fini l'école secondaire dans le but de leur apprendre un métier afin de trouver un emploi. AU CPAJ, l'encadrement psychosocial est renforcé et la réhabilitation des enfants de la rue est améliorée. Les jeunes ayant eu des comportements à risque (violence, drogue, etc.) y retrouvent la dignité et la maîtrise de leur vie. A voir « [De la rue à chez moi](#) », un film d'Alain Phildius (2018).

Nom du responsable du projet

Priscille Girardet-Sokph, DM-échange et mission, girardet@dmr.ch

Partenaires

EPR (Eglise presbytérienne au Rwanda) www.epr.rw

CPAJ Centre presbytérien d'amour des jeunes, <http://cpaj.epr.rw>

Territoire(s) concerné(s) par le projet

Kigali, la capitale, et toutes les régions administratives du pays où se trouvent les établissements scolaires de l'EPR.



Objectifs

- Reconstruire des salles de classe dans la mesure du possible.
- Equiper les salles de classe ainsi que les clubs d'activités périscolaires.
- Former les parents d'élèves.
- Renforcer la formation pédagogique des enseignant-e-s.
- Mettre en place des communautés de pratiques notamment au sein de 10 établissements.
- Former les responsables Education des presbytéries au suivi et à l'accompagnement des projets d'établissements.
- Appuyer les directeurs et préfets des études dans leur rôle d'accompagnants du processus de formation des enseignant-e-s et de recherche-action.
- Au **CPAJ**, offrir un avenir aux 60 nouveaux enfants de la rue accueillis chaque année.
- Accompagner 50 enfants dans leur réinsertion scolaire ou professionnelle.
- Soutenir une dizaine de familles dans leur projet générateur de revenus.

Bénéficiaires

Dans le cadre du programme Education de l'EPR, un peu plus de 8'000 élèves bénéficient d'un appui chaque année, 230 enseignant-e-s ont été formé-e-s de même que 25 personnes impliquées dans la gestion et l'encadrement des établissements. Dans le cadre d'un échange pédagogique Rwanda-Madagascar-Suisse, six enseignant-e-s rwandais sont venue-s en Suisse en mai 2019. Ils ont travaillé autour de la didactique du français et des maths ou encre des méthodes de pédagogie active. Cet atelier pédagogique et interculturel "Apprendre par la rencontre et l'échange pour vivre l'école pleinement", en lien avec la HEP-Vaud et les programmes éducation au Rwanda et à Madagascar, s'inscrit totalement dans la démarche de réciprocité dans laquelle DM-échange et mission s'engage.

Spécificités du programme Education

Début 2017, l'Etat, dans sa volonté d'uniformiser les infrastructures rwandaises et afin d'assurer la sécurité des élèves, a décidé que les bâtiments scolaires construits en briques crues ne pouvaient plus être réhabilités mais détruits et reconstruits en briques cuites. Cette décision a un impact important sur la conduite du programme de collaboration. En effet, les nouvelles exigences impliquent un surcoût qui ralentira l'avancement des remises en état des établissements scolaires.

Janvier 2020

DM-échange et mission
Ch. des Cèdres 5
1004 Lausanne
Tél. + 41 21 643 73 73

info@dmr.ch www.dmr.ch

CCP 10-700-2 - IBAN CH08 0900 0000 1000 0700 2